



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 097

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le jeudi 1^{er} février 2024



Président : M. Robert Morrissey

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le jeudi 1er février 2024

• (0820)

[Traduction]

Le président (M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.)): Chers membres du Comité, la greffière m'a informé que les témoins ont effectué les tests de son nécessaires, tout comme M. Van Bynen, qui comparait à distance. Nous pouvons donc commencer.

La séance est ouverte. Bienvenue à la réunion numéro 97 du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 13 juin, le Comité poursuit son étude sur le bénévolat intergénérationnel.

La séance d'aujourd'hui se déroule dans un format hybride, conformément à l'ordre adopté par la Chambre. Les députés et les témoins participent en personne et à distance.

Je rappelle à tous les députés qu'ils peuvent sélectionner la langue officielle de leur choix en recourant au service d'interprétation offert dans la salle. Les personnes qui participent virtuellement à la réunion devront repérer l'icône en forme de globe située au bas de l'écran de leur appareil Surface et cliquer sur la langue de leur choix. Si l'interprétation est interrompue, veuillez me le signaler et nous suspendrons la séance le temps de remédier au problème. Dans l'intérêt des interprètes, je rappelle aux députés de bien vouloir maintenir leur téléphone et leurs oreillettes à l'écart du micro. Lorsque ces appareils sont placés trop près de celui-ci, il en résulte un retour de son qui peut être préjudiciable aux traducteurs. De même, veuillez parler lentement. Vous faciliterez ainsi le travail des interprètes.

Veuillez adresser toutes vos questions à la présidence, c'est-à-dire à moi. Attendez que je vous donne la parole. Pour attirer mon attention, levez la main si vous êtes dans la salle ou utiliser l'icône « lever la main » sur votre appareil Surface.

J'aimerais maintenant présenter les témoins de la réunion de ce matin, et saluer tout particulièrement Mme MacKenzie. La comparution de Mme MacKenzie était prévue pour avant Noël, et nous avons eu quelques problèmes de calendrier; je lui suis donc reconnaissant de s'être adaptée à notre emploi du temps.

Comme je l'ai indiqué, Sharon MacKenzie est la directrice exécutive de la i2i Intergenerational Society of Canada. Nous avons Kascha Cassaday de Cyber-Seniors: Connecting Generations, directrice exécutive, et Christian Harvey, directeur exécutif de One City Peterborough. Tous ces témoins comparaissent par vidéoconférence.

Nous commencerons par Mme MacKenzie, mais Mme Gray souhaite d'abord faire un rappel au Règlement.

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins de leur présence.

Avant de commencer, il y a un point sur lequel je pense que nous devons nous pencher. Au cours de notre dernière réunion cette semaine, le président a levé la séance sans respecter les règles du Comité, et j'aimerais attirer votre attention sur les règles du Comité — à la page 1099, chapitre 20 — et je vais simplement lire ce passage:

Un président de comité ne peut pas ajourner une séance sans le consentement d'une majorité des membres, à moins que le président juge qu'une situation de désordre ou d'inconduite soit si sérieuse qu'elle empêche le comité de poursuivre ses travaux.

Je pense que ce n'était pas le cas lors de la dernière réunion du Comité — nous discutons simplement d'une motion sur le logement — et je tiens donc à exprimer mon mécontentement à ce sujet, tout particulièrement compte tenu de l'importance de la motion dont nous discutons.

Le président: Je vous remercie d'avoir attiré mon attention sur ce point.

Allez-y, madame Falk.

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Merci, monsieur le président.

Au sujet de ce même rappel au Règlement, je tiens moi aussi à exprimer ma déception. La motion d'ajournement de M. Wayne Long a été déposée avant 17 h 30 et n'a pas été mise aux voix.

Monsieur le président, vous avez levé la séance sans entendre le rappel au Règlement de Mme Gray, qui aurait signalé un désaccord parmi les députés: La décision de lever la séance n'a pas été prise à l'unanimité. Tous les députés n'étaient pas d'accord sur cette question, et elle n'a pas été abordée.

Je comprends que les députés libéraux aient pu se sentir très mal à l'aise lors de cette réunion, et ils ont manifestement fait de l'obstruction pour éviter de se sentir encore plus mal à l'aise. Je tiens toutefois simplement à dire qu'il est important pour nous tous, de ce côté-ci de la table, de savoir qu'en tant que président du Comité, vous suivrez toujours la procédure et les pratiques adéquates lors des réunions, afin que nous puissions conserver notre confiance en vous dans ce rôle à l'avenir.

Le président: Merci.

Madame Ferreri, vous avez la parole.

Mme Michelle Ferreri (Peterborough—Kawartha, PCC): Merci, monsieur le président.

Pour faire suite à ce qu'ont dit mes collègues, je pense, monsieur le président, que vous êtes un président plutôt raisonnable. J'estime qu'il s'agissait d'une situation exceptionnelle et qu'il serait bon que vous nous expliquiez ce qui s'est passé, afin que ce problème ne se reproduise plus.

Je pense qu'il est très important que nous ayons tous l'occasion de nous exprimer. C'est pour cette raison que nous sommes élus. C'est le but de la démocratie, et je voudrais donc me faire l'écho des mêmes sentiments et, bien entendu... m'assurer que nous respectons la procédure et la pratique en appliquant les règles.

Merci.

Le président: Monsieur Aitchison, aviez-vous levé la main?

M. Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC): Oui, monsieur le président.

Je pourrais répéter tout ce qui a été dit par ces femmes extraordinaires. Je le réitère, mais je tiens également à dire aux témoins ici présents que je suis désolé que nous ayons dû aborder ces questions au début de cette réunion. Nous sommes évidemment frustrés par ce qui s'est passé lors de la dernière réunion.

Nous devons nous assurer que nous parlons de l'un des problèmes les plus urgents du pays en ce moment, à savoir la crise du logement. Je tiens donc à remercier les témoins. Je suis désolé que nous ayons pris un peu de temps au début de cette réunion, mais il est important que ce point figure au compte rendu et que les Canadiens reçoivent le service qu'ils méritent de la part de ce comité lorsque nous abordons l'un des problèmes les plus urgents du pays, qui est clairement la crise du logement. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Aitchison.

Monsieur Van Bynen, vous avez levé la main.

M. Tony Van Bynen (Newmarket—Aurora, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je voulais simplement clarifier quelque chose. Ne restait-il qu'une minute ou moins avant l'heure de l'ajournement?

Le président: Mon horloge indiquait que nous avions dépassé 17 h 30; nous venions juste de dépasser 17 h 30.

M. Tony Van Bynen: D'accord, merci.

Le président: Toutefois, je tiens compte des points qui ont été soulevés.

• (0825)

Mme Rosemarie Falk: Si votre horloge indique 17 h 30, elle n'est pas synchronisée avec celle de ParlVu, et il faudra donc peut-être la synchroniser à l'avenir.

Le président: Oui. ParlVu ne dicte pas l'heure. Nous suivons l'heure de l'horloge qui se trouve ici. L'horloge de la salle n'est pas précise non plus.

Je vous remercie pour vos commentaires. J'en tiendrai compte, et je vous en remercie.

Nous allons commencer par entendre les observations liminaires de Mme MacKenzie, qui disposera de cinq minutes.

Madame MacKenzie, vous avez la parole.

Mme Sharon MacKenzie (directrice exécutive, i2i Intergenerational Society of Canada): Je vous souhaite un bon matin à tous et à toutes.

Tout d'abord, je souhaite remercier sincèrement le Comité d'avoir sélectionné ce thème particulier, qui tombe à point nommé. Je vous remercie également de l'invitation à témoigner aujourd'hui.

J'œuvre depuis plus de vingt ans dans le domaine du bénévolat intergénérationnel, et ce, à travers tout le Canada. Tout a commencé par mon intérêt pour l'organisation d'activités intergénérationnelles. J'ai lancé le projet Meadows School en 2000 en Colombie-Britannique, et je m'en suis occupée jusqu'en 2010. Au début, cette initiative consistait à déplacer ma classe d'école primaire pendant deux mois et demi dans une salle de classe improvisée au sein d'une résidence pour personnes âgées, à la grande surprise de tous les membres de cette communauté.

J'ai mis sur pied ce projet en pensant que j'allais briser certains stéréotypes. En fait, après avoir mis en contact les enfants et les personnes âgées sur une base hebdomadaire pendant le reste de l'année scolaire, j'ai pris conscience de l'incroyable pouvoir de la connexion intergénérationnelle. Par la suite, j'ai occupé un poste régulier de rédactrice pour l'Agence de santé publique du Canada, ainsi que pour plusieurs gouvernements provinciaux et pour des organismes sans but lucratif locaux, entre autres.

Notre travail a d'ailleurs fini par être reconnu par l'Organisation mondiale de la santé. Nous avons réussi à mettre en lumière l'impact positif que peut avoir le rapprochement intergénérationnel lorsqu'il est fait de manière intentionnelle et respectueuse, et qu'il s'accompagne d'activités amusantes.

Je trouve que le concept de « bénévolat intergénérationnel » est une combinaison de termes intéressante. J'aimerais aborder aujourd'hui l'incroyable potentiel des relations entre personnes âgées et personnes plus jeunes. Les réseaux de bénévolat facilitent l'entraide et la réalisation de tâches variées, mais ce qui est vraiment important à mes yeux, c'est que le fait de réunir des jeunes et des personnes âgées suscite un désir de devenir bénévole. Au lieu d'obliger les jeunes d'une école secondaire à effectuer tel nombre d'heures de bénévolat, je pense qu'il est préférable à long terme de nourrir leur aspiration naturelle.

Le projet Meadows School et toutes les recherches menées dans le domaine des relations intergénérationnelles nous ont permis de découvrir les multiples bienfaits du bénévolat sur le plan physique, psychologique, affectif et social. Tous ceux d'entre vous qui entretiennent une relation avec une personne âgée ou une personne beaucoup plus jeune que vous savent à quel point ce type de lien est puissant, et qu'il répond à un grand nombre de besoins fondamentaux chez l'être humain. Par ailleurs, l'expansion du bénévolat permet aux gouvernements et aux contribuables d'économiser de l'argent. En outre, le fait de renforcer les liens interpersonnels au sein d'une société permet de briser l'isolement et la solitude, ainsi que de générer des discussions importantes sur les traumatismes vécus par plusieurs. Au final, cette reconstruction du tissu social aide à réduire la pression du système de soins de santé, ainsi que des systèmes de justice et de maintien de l'ordre.

Lorsque je fais une présentation, j'ai l'habitude de porter de drôles de petites lunettes. Aujourd'hui, je vous invite à adopter une vision intergénérationnelle de la société canadienne, laquelle permettra d'améliorer les relations interpersonnelles et la résilience de nos communautés.

Mon organisme est régulièrement approché par des gens provenant d'horizons très variés à travers le pays. Tous cherchent à comprendre comment intégrer les activités intergénérationnelles au sein de leur domaine. Je pense notamment à la Société Alzheimer, la Société de l'arthrite, mais aussi aux projets sociaux et de logements, aux écoles et aux établissements de soins de longue durée. Je suis épâtée par toutes ces demandes que nous recevons, et par tout le travail d'aide que nous avons accompli au fil des ans.

Par contre, je suis déçue de constater qu'un grand nombre d'activités, de webinaires et de ressources créées par des organismes locaux soient difficiles d'accès à l'échelle nationale. Je suis témoin sur le terrain de toutes sortes d'idées merveilleuses que nous aurions intérêt à diffuser à plus grande échelle, et dont nous pourrions nous inspirer, quitte à les adapter à chaque collectivité.

Les relations intergénérationnelles suscitent un véritable engouement dans tout le Canada. Mon message central pour le Comité et le gouvernement du Canada, c'est que nous avons besoin de financement de base pour créer une sorte de centre opérationnel responsable de chapeauter les activités de bénévolat intergénérationnel. Ce centre permettrait de mettre en relation les différents organismes bénévoles partout au pays.

La réalité, c'est que peu importe nos origines et notre situation personnelle, nous finissons tous par vieillir. Ce destin commun devrait nous inciter à surmonter nos différences et à tendre vers une plus grande cohésion sociale.

• (0830)

Nous finissons tous par vivre des périodes d'isolement, de solitude et de détresse. Dans ces moments difficiles, la possibilité de nouer des liens d'amitié avec une personne appartenant à une autre génération peut s'avérer particulièrement enrichissante.

À quoi pourrait ressembler le centre d'activités intergénérationnelles dont je viens de parler? J'espère me faire poser des questions à ce sujet pour que je puisse...

Le président: Je suis désolé de vous interrompre, mais je vous demanderais de conclure bientôt votre présentation. Je vous remercie.

Mme Sharon MacKenzie: Bien sûr. Je n'étais pas certaine de l'heure à laquelle j'ai commencé mon intervention. J'étais prête pour 17 h 15, mais je n'ai pas consulté mon chronomètre, désolée.

Pour conclure, je dirais qu'il faut mettre l'accent sur la création de ponts entre les générations. Pour ce faire, nous avons élaboré un modèle exceptionnel que nous utilisons au Nouveau-Brunswick depuis quatre ans, et dont nous pourrions nous inspirer à plus grande échelle.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Je vous remercie, madame MacKenzie. Vous aurez l'occasion d'intervenir à nouveau durant la partie de la séance consacrée aux questions.

Je cède maintenant la parole à Mme Cassaday pour les cinq prochaines minutes.

Mme Kascha Cassaday (directrice générale, Cyber-Seniors: Connecting Generations): Je tiens d'abord à vous remercier de m'avoir invitée. Je m'appelle Kascha Cassaday, et je suis la directrice générale et l'une des cofondatrices de Cyber-Seniors.

Cyber-Seniors est un organisme sans but lucratif fondé en 2015 dont le mandat est de combler le fossé numérique et de renforcer les liens intergénérationnels grâce à la technologie. Nous rêvons de mettre fin à l'iniquité numérique, et nous souhaitons que tous puissent avoir accès à la technologie et disposent des compétences nécessaires pour l'utiliser.

Cyber-Seniors offre aux personnes âgées des formations sur l'utilisation des technologies, et s'appuie sur un modèle de bénévolat intergénérationnel. Les adolescents et les jeunes adultes reçoivent une formation pour accompagner des personnes âgées dans l'apprentissage de technologies numériques. Ce mécanisme de jumelage permet de créer des communautés intergénérationnelles engagées, et de renforcer les liens sociaux existants.

Les programmes de Cyber-Seniors sont dispensés tant en présentiel qu'en mode virtuel. En offrant ces deux options, nous permettons aux personnes âgées vulnérables de tisser des liens interpersonnels tout en préservant leur autonomie. Nous offrons également du soutien aux personnes âgées confinées chez elles, que ce soit en raison d'une épidémie, de limitations physiques ou du manque de réseaux de transport.

Une étude menée par le gouvernement du Canada en 2020 a démontré que le sentiment subjectif d'isolement est nettement plus élevé chez les personnes âgées habitant au sein de collectivités rurales que chez les personnes âgées résidant dans des collectivités urbaines. La solitude et l'isolement social chez les personnes âgées sont des facteurs de risque corrélés à la dépression, l'anxiété, les chutes, la démence, l'hospitalisation à répétition, voire à la mortalité. En ce sens, la solitude et l'isolement social constituent de graves enjeux de santé publique.

Le modèle intergénérationnel que Cyber-Seniors a mis en place pour assurer la formation des personnes âgées s'est avéré très efficace. Tandis que les personnes âgées accèdent à l'équité numérique, les jeunes qui les aident acquièrent de précieuses compétences transférables. Sur le plan collectif, notre programme permet de renforcer le sentiment d'inclusion et d'épanouissement au sein de la communauté. Beaucoup de jeunes ayant participé à un programme de Cyber-Seniors rapportent avoir développé un plus grand sentiment d'appartenance.

Au cours des trois dernières années, plus de 25 000 personnes âgées ont suivi notre formation axée sur l'apprentissage des nouvelles technologies, tandis que 280 000 personnes ont également participé à ces formations à titre occasionnel. Par ailleurs, nous avons également réussi à former plus de 5 000 bénévoles à devenir des mentors en matière de technologie. Nous sommes particulièrement investis dans le mandat que nous nous sommes donné, et j'en profite encore une fois pour vous remercier de m'avoir invité ici.

J'aimerais maintenant aborder nos principaux défis actuels. Beaucoup de jeunes — et c'est particulièrement vrai dans le contexte économique actuel —, sont tiraillés entre le bénévolat et les offres d'emplois rémunérés. Bien que l'expérience bénévole s'avère souvent très enrichissante et formatrice, bien des jeunes ne peuvent pas se passer d'un emploi rémunéré.

Par ailleurs, le transport devient un facteur important pour les personnes qui souhaitent participer en personne à notre programme ou à d'autres types d'activités bénévoles. Les jeunes comme les personnes âgées n'ont généralement pas accès à des moyens de transport fiables. Plusieurs doivent se rabattre sur le covoiturage, le transport en commun et le taxi, mais d'autres n'en ont pas les moyens financiers.

En ce qui concerne la participation des jeunes, beaucoup s'engagent dans le bénévolat dans le cadre d'une obligation scolaire, ou pour obtenir une quelconque accréditation. Pour évoluer dans leur parcours académique et professionnel, la plupart des jeunes cherchent à obtenir un certificat reconnu par le gouvernement fédéral. Nous offrons différentes formations aux jeunes. Chacune s'accompagne d'un certificat que le jeune pourra ajouter à son CV, ce qui ajoutera une corde à son arc lorsque viendra le moment de présenter un dossier de candidature pour une école ou un poste.

Bien entendu, tout organisme bénévole doit pouvoir compter sur un soutien financier stable pour coordonner les activités de ses membres et s'acquitter des coûts opérationnels. Mais au-delà de l'aspect purement financier, notre plus grande richesse, ce sont nos bénévoles.

Merci pour votre attention. J'aurais d'autres points à soulever concernant la manière d'analyser et de résoudre certains problèmes, mais je vais m'arrêter ici.

• (0835)

Le président: Je vous remercie, madame Cassaday.

Je cède maintenant la parole à M. Harvey pour les cinq prochaines minutes.

M. Christian Harvey (directeur exécutif, One City Peterborough): Je tiens d'abord à vous remercier de m'avoir invité. Je suis le directeur exécutif de One City Peterborough, un organisme sans but lucratif situé à Peterborough, en Ontario. Nous offrons un large éventail de programmes et de services destinés aux personnes en situation d'itinérance et aux personnes qui sont dans un processus de réinsertion sociale. Nos programmes sont diversifiés, mais ont tous été conçus avec la vision d'une communauté où personne n'est laissé pour compte, et au sein de laquelle l'épanouissement collectif est possible. La concrétisation d'une telle vision n'est possible que grâce à la participation massive de bénévoles provenant de différentes générations et d'horizons variés. Les expériences et les compétences de nos bénévoles sont ainsi mises en commun pour façonner un nouveau type de communauté.

En tant qu'organisme sans but lucratif dont la mission est de lutter contre l'itinérance et la criminalité, nous sommes aujourd'hui confrontés à des obstacles sans précédent. Dans un contexte de crise du logement, d'augmentation du prix des denrées alimentaires et de recrudescence de la toxicomanie, la demande pour nos services explose à un rythme alarmant. Par exemple, notre organisme gère un refuge d'hiver comptant 45 lits, mais nous sommes obligés de refuser jusqu'à 15 demandes chaque nuit parce que nous manquons littéralement de places. Le financement de notre organisme n'a pas augmenté au même rythme que les besoins, et ce n'est que grâce à la participation d'un grand nombre de bénévoles que nous arrivons à aider les membres les plus marginalisés de nos collectivités.

Pour illustrer mon propos, j'aimerais parler des Cercles de soutien et de responsabilité, ou CSR, un programme conçu au Canada, mais imité dans le monde entier. En résumé, le mandat des CSR est

d'aider les personnes ayant commis des actes de violence sexuelle à réintégrer la société en toute sécurité. Ce processus de réinsertion sociale est d'une importance vitale, car nous savons que l'isolement constitue l'un des principaux indicateurs de récidive. De fait, des études ont montré que les CSR permettent de réduire de 70 % à 88 % les taux de récidive. Le programme fait appel à de nombreux bénévoles, qui ne sont pas nécessairement des professionnels, mais des personnes travaillantes qui se sont engagées à améliorer la sécurité de leur communauté. Malheureusement, le gouvernement fédéral a mis fin au financement des CSR, ce qui a entraîné la fermeture de nombreux sites.

Une communauté où chacun peut trouver sa place ne peut émerger qu'à condition de faire tomber les nombreuses barrières sociales qui sont encore en place. Nous pensons que la création d'un solide effectif de bénévoles constitue l'un des jalons importants pour faire advenir ce type de communauté solidaire. Un aspect essentiel du sentiment d'appartenance, c'est le désir de jouer un rôle au sein d'un tout plus grand que vous. C'est dans cet esprit que nous recrutons des bénévoles, tant chez les personnes que nous cherchons à aider que dans la société dans son ensemble. Lorsque des gens travaillent en harmonie pour atteindre un objectif commun, il se crée alors toutes sortes de relations interpersonnelles permettant à chacun de surmonter certains préjugés fortement ancrés.

Par exemple, je me rappelle avoir rencontré de jeunes bénévoles qui, à force de travailler avec des personnes âgées, leur ont permis de venir à bout de certains préjugés. L'épouse d'un riche retraité m'a confié un jour qu'avant d'intégrer notre programme de bénévolat, ce dernier avait l'habitude de changer de trottoir pour éviter de croiser une personne sans abri. Mais maintenant, dès qu'il aperçoit un sans-abri, l'homme s'approche de lui avec bienveillance pour voir s'il s'agit de l'un de ses amis.

Ce type de changement d'attitude revêt une importance particulière, et c'est pour cela que nous avons besoin de continuer à recruter des bénévoles. Les organismes sans but lucratif comme le nôtre jouent un rôle important pour permettre à des gens très vulnérables de rester en vie, mais je me dois d'être clair: nous ne faisons que gérer des problèmes en aval. Il incombe aux gouvernements fédéral et provinciaux d'apporter en amont des solutions durables à des enjeux comme la crise du logement, la forte hausse des prix des aliments et l'épidémie de toxicomanie.

Je tiens à saluer les différentes mesures qui ont été prises, mais il faut en faire davantage. Nous devons continuer de recruter, de former et d'encadrer des bénévoles, car cela permet d'impliquer davantage d'intervenants dans les enjeux relatifs à l'itinérance et à la crise du coût de la vie. Une fois que les bénévoles commencent à comprendre ce qui se passe sur le terrain, nous savons d'expérience qu'ils réalisent que certaines politiques gouvernementales aggravent des problèmes au lieu de les régler. Nous devons recruter des bénévoles plus âgés, car ils se souviennent d'une époque où notre société n'avait pas encore pris l'habitude d'abandonner tant de citoyens à la marge. Ces bénévoles plus âgés sont ainsi en mesure de remettre en question l'idée reçue voulant qu'il en ait toujours été ainsi, car ce n'est pas le cas. C'est nous qui avons collectivement créé les conditions des crises qui nous éclatent aujourd'hui en pleine face. Nous avons également besoin de l'apport des jeunes bénévoles, des gens pleins de créativité, d'énergie et d'audace. Je rappelle que les mouvements jeunesse ont souvent été à l'avant-garde d'importants progrès au sein de notre société.

Par conséquent, nous invitons le gouvernement à investir massivement dans le secteur caritatif sans but lucratif. Vous avez besoin de notre créativité, de notre souplesse, de notre polyvalence et de notre capacité à mobiliser de larges pans de la société pour trouver des solutions aux problèmes actuels.

Nous devons prendre des mesures aussi vigoureuses qu'audacieuses pour venir à bout des crises majeures auxquelles nous sommes confrontés. Le fléau de l'itinérance qui affecte l'ensemble du pays n'est pas dû à une augmentation du nombre de personnes qui prennent de mauvaises décisions; c'est plutôt le résultat de mauvaises décisions politiques. Pour faciliter le recrutement de bénévoles, nous devons faire en sorte que les gens ne soient plus simplement en mode survie sur le plan financier. Nous savons en effet, même si ce n'est pas toujours le cas, que les gens sont plus enclins à s'engager dans le bénévolat lorsqu'ils ne sont pas en mode survie.

Merci beaucoup.

● (0840)

Le président: Merci, monsieur Harvey.

Nous allons maintenant commencer la première série de questions avec Mme Ferreri, pour six minutes.

Mme Michelle Ferreri: Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins.

Je m'excuse auprès des participants qui ne sont pas à l'heure normale de l'Est. Lorsque Mme MacKenzie a dit qu'il était 5 h 15 chez elle, je me suis dit: « Oh, wow ». J'oublie parfois qu'ici, au Parlement, nous travaillons dans différents fuseaux horaires.

M. Harvey vient de ma communauté de Peterborough. Comme son témoignage vous l'indique, les gens accomplissent un travail fort remarquable là-bas, et nous avons entendu d'excellentes suggestions. La reddition de comptes — à mon grand plaisir — et l'empathie créée par votre modèle sont, selon moi, essentielles pour aller de l'avant et travailler avec les personnes les plus vulnérables.

Il y a deux choses dont j'aimerais vous parler, monsieur Harvey. En ce qui concerne votre dernière remarque sur la survie, nous avons entendu à maintes reprises, de la part de nombreux témoins dans le cadre de cette étude sur le bénévolat intergénérationnel, que le coût de la vie a une incidence considérable sur la capacité des gens à faire du bénévolat. Puis-je vous demander de nous en dire plus sur les répercussions de cet état de fait sur votre organisation?

M. Christian Harvey: Oui. Je pense que nous constatons qu'il est difficile pour les gens de se concentrer sur l'édification d'une meilleure communauté lorsqu'ils cherchent simplement à répondre à leurs besoins immédiats. C'est un problème que nous observons beaucoup. Cela nous empêchera de faire bien des choses à moins que nous ne commençons à améliorer la qualité de vie de bon nombre de ceux que nous aidons.

Cependant, nous constatons également, non pas pour contrer ce problème, mais pour composer avec lui, que le fait de donner aux personnes en situation d'itinérance la possibilité de participer à la création des solutions qui les concernent a de puissants effets. Certaines personnes qui vivaient dehors et qui ont commencé à faire du bénévolat avec nous sont devenues des employés. La confiance que ces personnes ont acquise grâce au bénévolat et l'expertise qu'elles apportent grâce à leur expérience vécue sont l'une des plus belles leçons que nous ayons apprises.

Mme Michelle Ferreri: Oui. Vous êtes passé directement à ma prochaine question.

C'est un peu ironique, non? Quand les gens sont réellement en difficulté ou déprimés ou aux prises avec leurs propres problèmes, c'est le fait d'aider autrui qui les aide à se sentir mieux, mais ils semblent presque ne pas en arriver à ce point parce qu'ils sont en grande difficulté. C'est ce genre de cercle vicieux que vous venez d'évoquer.

Pour en revenir à votre observation, il existe un exemple de grande réussite. Je pense qu'il est très important de lire ce récit aux fins du compte rendu, parce que c'est une histoire prodigieuse. J'ai eu la chance de rencontrer un homme qui vivait dans la rue. Il m'a dit: « Madame Ferreri, il y a un an, j'étais l'être humain le plus misérable qui soit. Je détestais le monde. » Il se trouvait alors dans une situation très précaire.

Il est maintenant logé dans l'une des maisons modulaires que Peterborough a construites. Il agissait comme une sorte de garde de sécurité naturel pour les gens sur le terrain. En travaillant avec vous et votre organisation, monsieur Harvey, il est maintenant payé pour le faire et c'est une personne de confiance très respectée à l'intérieur de ce cercle. J'aimerais beaucoup que vous racontiez l'histoire de cet homme.

M. Christian Harvey: Oui, c'est formidable, car nous voyons pareille histoire encore et encore. Ici encore, les vrais experts en la matière dans nos communautés sont ceux qui doivent vivre ces situations jour après jour.

Un homme, notamment, était à la rue et, comme vous l'avez indiqué, il a pu être hébergé dans des maisons modulaires. Nous avons décelé en lui la capacité de tisser des liens avec les gens et le respect dont il faisait montre. Ces qualités nous ont été utiles dans le cadre du travail de bénévolat, comme nous l'avons vu initialement, mais par la suite, en employant cet homme, nous avons constaté que le fait de bénéficier de son expertise, de ses compétences relationnelles et de sa connaissance du problème a rendu notre organisation plus forte.

Ce n'est pas un cas isolé. Nous avons observé ce bénéficiaire à maintes reprises avec diverses personnes, comme cet homme qui a participé à nos programmes alors qu'il réintégrait la société à sa sortie de prison. Grâce au bénévolat, il a acquis une certaine confiance en ses capacités, alors qu'il en avait perdu beaucoup. Lui aussi est maintenant employé chez nous et effectue toutes sortes de travaux qui profitent vraiment à tout le monde. Nous lui en sommes très reconnaissants.

● (0845)

Mme Michelle Ferreri: Je suis ravie que vous disiez que cela vous est bénéfique également. Tout le monde y gagne.

C'est une victoire à long terme, surtout pour les personnes les plus vulnérables et en situation d'itinérance. Il est très difficile d'effectuer la transition entre le mode de survie, l'obtention d'un logement et la réintégration au sein de la population active ou le bénévolat en général, mais vous avez la capacité d'aider les gens à la faire.

J'aime plus que tout le modèle de soutien par les pairs et je l'apprécie à sa juste valeur. Parfois, nous accordons beaucoup de considération ou de valeur aux titres ou à un professionnel, alors que c'est souvent le soutien par les pairs ou une personne possédant de l'expérience vécue qui peut vraiment aider quelqu'un à passer au travers. Vous parlez de « mauvaise politique », mais que faudrait-il corriger d'autre pour vous aider?

M. Christian Harvey: Nous savons que ce ne sont pas des refuges comme le nôtre qui mettront fin à la crise du logement. Nous ne sommes manifestement qu'une solution de fortune, n'est-ce pas, mais c'est une solution qui est nécessaire.

Nous le constatons nous-mêmes. Les gens sont dans la pauvreté jusqu'au cou et nous leur lançons des gilets de sauvetage pour les garder en vie, mais nous avons besoin de politiques pour nous attaquer énergiquement au problème de la financiarisation du logement, qui a causé d'énormes problèmes, car des gens sont laissés pour compte. Nous devons nous attaquer à ces problèmes.

Nous devons examiner la façon dont nous décriminalisons la consommation de substances au lieu de penser que nous verrons des changements en traitant les gens comme s'ils étaient des criminels en raison de leur consommation. Nous n'obtiendrons pas l'effet escompté.

Nous devons examiner la façon dont nous nous attaquons aux causes fondamentales du problème, comme l'accès au logement...

Le président: Je vous remercie, monsieur Harvey. Votre temps est écoulé.

Monsieur Van Bynen, vous disposez de six minutes.

M. Tony Van Bynen: Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier Mme MacKenzie d'avoir pu participer à la réunion. Nous avons rencontré quelques difficultés pour organiser sa participation, dont la météo hivernale et la livraison du casque d'écoute à temps, en plus de la différence d'heure avec laquelle elle doit composer actuellement.

J'aimerais en savoir plus sur le carrefour que vous avez évoqué. J'aimerais que vous parliez de ce concept dans le contexte des principaux défis que vous observez dans le maintien d'un secteur bénévolat fort. De plus, quelles stratégies recommanderiez-vous pour mobiliser les bénévoles, en particulier les jeunes?

Je dois vous rappeler que je ne dispose que de six minutes.

Mme Sharon MacKenzie: Je vous remercie, et merci beaucoup de tous les efforts que vous avez dû faire pour me faire témoigner aujourd'hui.

Je pense que pour favoriser le bénévolat et accroître le nombre de personnes qui veulent en faire au Canada, il faut commencer avec les jeunes. Depuis que je travaille dans ce domaine, j'ai remarqué que des activités intergénérationnelles sont organisées dans les écoles. C'est facultatif et les jeunes y participent s'ils le veulent. Ils rencontrent des personnes âgées et apprennent à les connaître, et cette relation les incite à en faire davantage, car cela leur plaît beaucoup et ils aiment vraiment se consacrer à cette activité. Je pense que toute l'activité intergénérationnelle est vraiment excellente.

Comment se renseigner à ce sujet? Si vous tapez « intergénérationnel » dans Google... La plupart des gens ne connaissent pas certains des merveilleux programmes dont vous avez déjà interrogé les représentants et dont je connais l'existence grâce à mon travail. S'il existait un carrefour pour tout ce qui concerne les choses intergéné-

rationnelles, comme les témoins qui ont pris la parole ce matin, leurs activités et leurs sites Web pourraient également y être lancés, de sorte que toutes les nouvelles idées seraient publiées là si quelqu'un d'autre centre au Canada visitait ce site.

Ce genre de carrefour doit être soutenu par le gouvernement. Aux États-Unis, Generations United constitue un exemple particulièrement bon. Il s'agit d'une entité nationale, financée et sécuritaire, pour les activités intergénérationnelles. L'organisation offre des webinaires, tout en favorisant la sensibilisation et l'accès pour tout le monde au pays. Si vous voulez en savoir plus sur les activités intergénérationnelles aux États-Unis, tapez « *intergenerational* » et vous trouverez Generations United. Cet organisme existe depuis très longtemps. Vous pouvez consulter son site pour obtenir de l'aide et des idées pour toutes sortes de choses que vous pouvez faire dans divers domaines.

J'ai constaté que la participation des enfants et des jeunes — surtout des jeunes, parce que c'est un investissement dans notre avenir — avec les personnes âgées est très riche et favorise l'échange de connaissances, le sentiment d'être utile, l'unité au sein de la communauté et ce genre de chose.

Si nos jeunes sortent de l'école secondaire en se disant qu'ils ont réellement aimé s'investir de cette façon dans la communauté, je pense qu'on a vraiment formé des gens pour qu'ils deviennent bénévoles au lieu de devoir les inciter à participer.

• (0850)

M. Tony Van Bynen: La province de l'Ontario exige que les étudiants fassent un nombre minimal d'heures de bénévolat. Savez-vous s'il existe d'autres programmes semblables au pays? Est-ce quelque chose que vous recommanderiez?

Mme Sharon MacKenzie: Ce mouvement a pris son envol et c'était merveilleux. Il s'est répandu partout au pays il y a quelques années, puis les provinces ont commencé à se désister. Par la suite, dans les provinces, des écoles ont jeté l'éponge, et aujourd'hui, en Colombie-Britannique, l'initiative a été remplacée par un programme d'expérience de travail.

Ce qui me posait un problème, c'est que le bénévolat était obligatoire. À titre d'enseignante, je recevais des appels de jeunes qui, le 1^{er} juin, m'appelaient pour me demander la permission de venir dans ma classe pendant huit heures parce qu'il leur manquait huit heures de bénévolat. Quand je leur disais que j'ignorais qu'ils voulaient devenir professeurs, ils me répondaient qu'ils ne se destinaient pas au professorat: ils devaient simplement faire des heures. Ce n'est pas la manière d'encourager le bénévolat du cœur pour qu'il soit durable, car les jeunes se contentent de suivre la recommandation et biffer une tâche sur la liste.

Je pense que c'est une excellente occasion d'entamer le dialogue, mais au bout du compte, je pense qu'il faut établir des relations entre les jeunes et les aînés dans la communauté. C'est ce qui amènera de nouveau les gens à vouloir faire du bénévolat.

M. Tony Van Bynen: Y a-t-il des stratégies que vous recommanderiez pour faire participer les jeunes à des programmes de bénévolat?

Mme Sharon MacKenzie: Savez-vous quelque chose? Ce pourrait être n'importe quoi. Notre société a notamment comme devise de ne pas faire quelque chose de différent, mais de simplement accomplir différemment ce qu'on fait. C'est un état d'esprit. Voilà pourquoi j'ai ces ridicules lunettes que je vous ai montrées au début. C'est pour adopter un point de vue différent sur les choses.

Vous pourriez fonder un club de lecture, par exemple. Les personnes âgées lisent des livres, les jeunes aussi. Demandez-leur tous de lire le même livre et de se réunir afin de créer une interaction. L'art est un autre exemple.

Vous pouvez agir de n'importe quelle manière. La stratégie consiste à examiner quelque chose et à se réunir. Sans alourdir la charge de travail, on réunit deux générations pour qu'elles fassent ensemble ce qu'elles font déjà. Il s'agit simplement d'un changement dans la façon de faire les choses. Ce n'est pas coûteux et cela n'impose vraiment pas de travail supplémentaire à qui que ce soit. En fait, cela réduit la charge de travail de bien des gens parce qu'ils sont très engagés les uns avec les autres.

M. Tony Van Bynen: Enfin, que recommandez-vous au gouvernement fédéral de faire pour mieux appuyer le secteur et les organismes bénévoles à l'échelle nationale?

Mme Sharon MacKenzie: Encore une fois, j'aborde la question du point de vue intergénérationnel. Je pense vraiment que si le gouvernement fédéral nous appuie, appuie les gens qui participent aux activités intergénérationnelles et sensibilise... Ce que je veux dire, c'est que notre pays est immense, et pourtant, probablement la moitié de la population de l'Ontario ne connaît même pas les programmes dont nous avons déjà parlé ce matin, et c'est dommage.

Nous devrions réellement être beaucoup plus conscients de l'importance de rapprocher ces deux segments de la société, qui ont tant de points communs. Tous deux ne font pas partie de la population active et ont du temps pour se réunir, un temps dont ne disposent pas un grand nombre de gens occupés à travailler ou à élever une famille au Canada.

M. Tony Van Bynen: Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, madame MacKenzie et monsieur Van Bynen.

[Français]

Madame Chabot, la parole est à vous pour six minutes.

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie également tous les témoins.

Le mérite de cette étude aura été pour nous, parlementaires, de reconnaître tout le travail que vous, majoritairement des organisations sans but lucratif, faites dans le secteur communautaire et qui est axé sur le bénévolat intergénérationnel. Les membres du Comité ont entendu comme témoins des organisations qui ont présenté chacune leur expérience.

Il ne fait aucun doute pour nous que votre apport à la société et l'apport du bénévolat constituent une grande richesse. Je vous remercie de vos témoignages et de nous avoir fait part de vos expériences, vraiment riches.

Le Comité aura un rapport à remettre à la suite de cette étude. Ce rapport fera des constats sur des pistes d'actions pouvant être mises de l'avant pour mieux soutenir le bénévolat intergénérationnel.

Madame Cassaday, vous avez parlé de connectivité. Tant sur le plan humain que sur le plan technique pour les aînés et les bénévoles, c'est tout un programme. À la fin de votre allocation, vous avez parlé de l'importance d'avoir un financement constant. Est-ce que vous pourriez préciser davantage vos attentes à cet égard?

• (0855)

[Traduction]

Mme Kascha Cassaday: Oui. Il s'agit d'un financement stable, en fonction de la taille de l'organisation et de ce dont on dispose.

J'ai préalablement regardé d'autres réunions que vous avez tenues, au cours desquelles il a été proposé d'éliminer le financement épisodique pour offrir un financement annuel ou pluriannuel plus généreux. C'est bien pour les particuliers et les organisations qui bénéficient déjà de ce genre de subventions, mais mon organisation constate que nous consacrons de nombreuses heures à ces subventions et qu'année après année, les fonds tendent à être accordés aux mêmes programmes — des programmes très bien établis.

C'est formidable, car ils accomplissent un excellent travail, mais ce sont ces subventions épisodiques qui permettent aux petites organisations de mettre le pied dans la porte pour montrer au gouvernement et à d'autres programmes de subventions que nous sommes capables, que nous faisons du bon travail et que l'argent qui nous est accordé sert à faire un travail important. Il faut maintenir ces petites subventions épisodiques, mais aussi reconnaître que dans le cadre de ces subventions épisodiques, un montant serait réservé aux frais d'exploitation et aux coûts des bénévoles... Comme plusieurs personnes l'ont fait remarquer, qu'est-ce qui incite les bénévoles à s'impliquer? Dans la situation économique actuelle, c'est le financement qui tend à le faire dans le cas des jeunes.

Nous avons parlé de l'obligation de faire des heures de bénévolat, qui est excellent en contexte scolaire. Les jeunes quittent peut-être la classe pour faire du bénévolat, alors cela s'inscrit dans leur parcours scolaire, mais si le bénévolat se fait en dehors des heures de cours et que les jeunes ont la possibilité de travailler plutôt que de faire du bénévolat, nombreux sont ceux qui ne laisseront pas passer la chance d'occuper un emploi à temps partiel s'ils peuvent en obtenir un. Si un certain niveau de bourse ou de subvention était garanti... Je sais que les jeunes qui ont fait un certain bénévolat peuvent se prévaloir d'une subvention, mais dans bien des cas, quelqu'un doit recommander le jeune en question.

Personnellement, je supervise tous nos bénévoles. Comment suis-je censée choisir le bénévole que je devrais recommander pour qu'il reçoive une subvention? Comment puis-je savoir qu'ils sont intéressés? Comment puis-je savoir qu'ils en ont besoin? Le fait d'avoir une certaine « gradation » — qui fait en sorte que les gens bénéficient d'une subvention ou d'une bourse d'études garantie s'ils ont fait un certain nombre d'heures de bénévolat — nous aide vraiment financièrement, car nos bénévoles peuvent venir en sachant qu'ils en retirent quelque chose. Outre le soutien que nous pouvons leur apporter, ils reçoivent aussi une certaine aide financière.

[Français]

Mme Louise Chabot: Merci.

J'ai été impressionnée d'apprendre que vous formez 5 000 jeunes bénévoles, si j'ai bien compris. C'est quand même incroyable. En ce qui a trait au recrutement, vous avez mentionné que le bénévolat était obligatoire dans certaines écoles ou s'il est nécessaire pour obtenir une accréditation.

Malgré les difficultés rencontrées en ce qui concerne le travail, avez-vous constaté que les jeunes bénévoles, même s'ils ont été recrutés par obligation, trouvent l'expérience assez enrichissante, gratifiante et valorisante dans leur parcours de vie pour poursuivre leur bénévolat? Est-ce que vous avez une bonne rétention des jeunes bénévoles ou, à l'inverse, est-ce qu'ils partent après leur bénévolat?

[Traduction]

Mme Kascha Cassaday: Oui. Je pense que tous les jeunes profitent vraiment de toutes les formes de bénévolat, quel que soit le programme, mais dans notre cas en particulier, nous nous efforçons de faire en sorte que nos bénévoles en retirent quelque chose.

Lorsque le financement le permet, nous leur offrons des occasions de formation supplémentaires, comme des webinaires de préparation au travail et d'autres initiatives. Oui, nous avons un modèle de formation, qui comporte différents niveaux, selon la façon dont les jeunes se joignent à nous.

Nous fournissons du soutien à nos bénévoles principalement en... Ils font du bénévolat virtuellement, alors tout ce que nous leur demandons, c'est de se joindre à nous lors d'un appel téléphonique d'une heure et demie lorsqu'ils sont disponibles. Ils s'inscrivent et bénéficient d'une certaine souplesse. Qu'ils fréquentent l'école secondaire ou l'université ou qu'ils occupent un emploi, nous ne les obligeons pas à se présenter quelque part, à prendre une heure pour se rendre sur place, une heure pour faire du bénévolat et une heure pour rentrer chez eux; ils peuvent faire du bénévolat dans le confort de leur foyer.

• (0900)

Le président: Merci, madame Cassaday.

[Français]

Merci, madame Chabot.

[Traduction]

Madame Zarrillo, vous disposez de six minutes.

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'interrogerai d'abord Mme MacKenzie, mais je tiens avant tout à vous remercier tous d'être ici aujourd'hui. Je n'aurai probablement pas droit à une deuxième série de questions, en raison de notre début tardif aujourd'hui. Je m'en excuse et je vous remercie tous d'être ici aujourd'hui.

Madame MacKenzie, je voulais approfondir un peu les avantages du bénévolat intergénérationnel pour la santé. Vous avez mentionné que cela améliore nettement la santé des aînés. Je me demande si vous pouvez nous en dire un peu plus à ce sujet.

Ma question est de savoir si le concept du bénévolat intergénérationnel devrait relever du dossier de la santé au niveau fédéral.

Mme Sharon MacKenzie: Je vais d'abord répondre à votre dernière question, simplement parce que depuis 20 ans, j'ai un pied dans le domaine de la santé et l'autre, dans celui de l'éducation. Fait intéressant, les besoins sont semblables dans les deux domaines, et l'aspect intergénérationnel permet de travailler dans les deux domaines, en éducation aussi.

Comme bon nombre d'entre vous l'ont déjà dit, il y a toute une question de formation à la base. On ne s'engage pas auprès d'un aîné sans formation préalable. Bien sûr, c'est vrai aussi dans le do-

main de l'éducation, mais les avantages pour la santé sont incroyables.

Maintenant, de quoi s'agit-il précisément? Il est très difficile d'obtenir des données quantitatives, parce que tout le monde veut des chiffres, mais bien sûr, lorsqu'il s'agit de santé, les questions de protection de la vie privée sont centrales.

Tout d'abord, il y a la santé mentale. C'est incroyable. Il y a tellement de choses que j'ai remarquées au cours de mes 20 années de travail dans ce domaine. Une petite chose dérange quelqu'un, et cela devient un gros problème, parce que la personne rumine la question dans sa tête, puis elle doit téléphoner à la clinique pour voir un médecin, elle n'arrive pas à obtenir un rendez-vous, et c'est contraignant. Lorsqu'un ami est assis près de la personne — et les gens considèrent les enfants comme des amis parce qu'ils ne sont pas vraiment menaçants —, elle parle, tout simplement. Les gens parlent d'autres choses, et très rapidement, nous avons constaté que leurs préoccupations se dissipaient. Les gens ont le sentiment d'être vus. Ils ont le sentiment d'être entendus. Le problème n'était pas tant d'ordre médical, c'était surtout que la personne se sentait isolée mentalement, que sa vie manquait de sens et ainsi de suite.

Il y en a des exemples très tangibles. Un projet de recherche a été mené à New York il y a plusieurs années. Les chercheurs ont pris des personnes âgées d'une résidence et les ont séparées en deux groupes. La moitié des personnes sont montées à bord d'un autobus et ont fait diverses visites dans la ville. L'autre moitié s'est retrouvée en tête-à-tête avec de jeunes artistes. Par la suite, on a pu colliger des données quantitatives et, après un certain temps, on a mesuré la quantité de médicaments que prenaient les aînés avant et après.

Chez les personnes du groupe qui a fait des visites en autobus, tout était resté pareil, mais chez les personnes qui ont bénéficié d'une relation intime et ont passé du temps avec des artistes, à discuter, la prise de médicaments contre la dépression a diminué, et elles faisaient moins de chutes grâce à cela. C'est l'une des rares études quantitatives qui ont été réalisées.

Sur le plan médical, pour voir la différence qualitative, il suffit d'en parler avec des gens qui travaillent dans des établissements de soins, par exemple, des gens du milieu communautaire ou avec les familles. Tous disent que les attitudes sont bien meilleures quand les gens se sentent en connexion avec d'autres, qu'ils ont l'impression d'avoir un ami.

Mme Bonita Zarrillo: Merci beaucoup.

Vous parlez des résidences. Je sais que dans le cadre de l'entente de soutien et de confiance entre les libéraux et le NPD, il y a un projet visant les établissements de soins de longue durée et des normes nationales. Je me demande si le bénévolat intergénérationnel devrait faire partie de nos normes nationales.

Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Mme Sharon MacKenzie: Absolument, je pense qu'il devrait en faire partie, c'est certain.

Ce devrait être systémique. Je pense qu'il y a tant de groupes d'intérêt qui sont en quelque sorte déconnectés de la société. Il y a tellement de gens qui veulent que l'on prête attention à leur situation, et c'est très bien, mais je pense qu'une chose comme la transmission intergénérationnelle pourrait nous rassembler.

En fait, au Canada, seulement 6 à 11 % des aînés vivent en résidence. Je pense que le bénévolat intergénérationnel est vraiment important, car il rejoint la collectivité, les aînés qui vivent dans des appartements ou ailleurs.

• (0905)

Mme Bonita Zarrillo: Merci beaucoup.

Je vais passer à Mme Cassaday.

Vous avez parlé de perspective à long terme. J'aimerais que vous me parliez de rémunération et de régime de pension, j'aimerais savoir si votre organisation ou les organismes sans but lucratif où vous avez peut-être travaillé dans le passé ont un régime de pension, et combien d'employés vous avez.

Enfin, si vos programmes dépendent de subventions, vos employés seraient-ils admissibles à l'assurance-emploi si ces subventions venaient à se tarir ou ne pas être renouvelées?

Mme Kascha Cassaday: Nous avons neuf employés à temps plein depuis la pandémie de COVID. Nous avons reçu beaucoup de financement pendant la pandémie, pour pouvoir offrir nos services en virtuel. Les personnes âgées avaient besoin de services en ligne pendant la pandémie, elles avaient besoin d'y avoir accès.

Plus le temps passe et plus la situation économique se complexifie, plus le financement est difficile à trouver; il est moins garanti. Nous n'avons pas de régime de pension dans notre organisation, mais nos employés sont admissibles à l'assurance-emploi si quelque chose devait arriver, même si j'espère que ce ne sera pas le cas.

Le président: Il vous reste cinq secondes.

Mme Bonita Zarrillo: Madame Cassaday, quelle est la répartition hommes-femmes au sein de votre organisation, parmi vos employés?

Mme Kascha Cassaday: C'est environ 90 % de femmes et 10 % d'hommes.

Le président: Merci, madame Zarrillo.

C'est au tour de Mme Falk, pour cinq minutes.

Mme Rosemarie Falk: Merci beaucoup, monsieur le président.

En vous écoutant, madame MacKenzie, à l'écoute de vos témoignages, beaucoup de réflexions m'ont traversé l'esprit sur la famille. Je trouve intéressant que nous vivions à un endroit ou à une époque, dans la société, où nous essayons d'inciter les jeunes à jouer un rôle dans la vie des personnes âgées. Cela me semble sur-réaliste, quand je vois l'éclatement des familles immédiates et l'éclatement des familles élargies, alors que c'est quelque chose de culturel... puisque dans beaucoup de cultures, des familles intergénérationnelles vivent sous le même toit. On enseigne aux enfants l'importance de prendre soin des autres, de s'inspirer de leur sagesse, de poser des questions et d'apprendre de l'expérience, et je suis un peu triste que nous soyons à une époque de la société où ce n'est plus ainsi. Aujourd'hui, des organisations s'adressent au gouvernement fédéral pour demander de l'argent pour créer ces liens, alors que c'est quelque chose qui devrait être naturel. Je pense que c'est dans l'ordre des choses.

Si l'on regarde ce qui s'est passé ces dernières années, avec la pandémie de COVID, la façon dont les politiques gouvernementales ont imposé l'isolement à nos aînés, l'isolement à nos enfants et exacerbé le problème... Je parle à des parents dont les enfants ne veulent même plus sortir de leur chambre pour avoir des relations, des interactions avec leur propre famille, sans parler de tous les be-

soins intergénérationnels... Je crois que la jeune génération, la vieille génération et toutes les générations différentes ont tellement à gagner de ces relations, de ces conversations et de ces expériences.

Je pense aussi que dans le climat actuel, dans une société en pleine crise d'accessibilité financière, nous avons entendu tout au long de cette étude que la crise de l'accessibilité financière met tout le monde à rude épreuve, alors comment les gens peuvent-ils prendre du temps pour cela dans leur vie chargée alors qu'ils doivent faire des heures supplémentaires et travailler davantage? Comment peuvent-ils prendre le temps de s'investir dans leur communauté, d'aller dans la classe de leurs enfants, dans les résidences... pour avoir cette occasion? Il semble que ce soit tellement hors de portée.

Je tiens vraiment à remercier mon collègue, le député Van Bynen, d'avoir soulevé la question, d'avoir ouvert la conversation, pour réfléchir à ce que nous pouvons faire, car je pense que cela va bien au-delà du simple financement. Honnêtement, je ne pense pas qu'un financement public puisse améliorer la situation. C'est un changement sociétal qui doit s'opérer. Nous devons absolument montrer l'exemple et montrer à nos enfants l'importance d'être présents auprès de ceux qui ne sont pas nés à la même époque qu'eux et qui ont eu des expériences de vie différentes, parce que c'est très important.

Monsieur le président, sur ce, j'aimerais céder le reste de mon temps de parole à ma collègue, Mme Gray.

• (0910)

Le président: Vous avez 30 secondes.

Mme Tracy Gray: Merci beaucoup.

Je vous remercie de l'excellente conversation que nous avons eue aujourd'hui.

Ce que je voulais dire, c'est que nous avons des affaires en suspens depuis la dernière réunion et que les règles sur la levée de la séance n'ont manifestement pas été respectées. Nous discutons d'une motion sur le logement présentée par les conservateurs à la lumière de la crise du logement qui s'aggrave au Canada et de nouvelles informations qui viennent d'être publiées, selon lesquelles les mises en chantier ont baissé en 2023, en fait.

Je propose donc que le Comité reprenne l'étude de ma motion sur le logement à partir du 29 janvier 2024.

Le président: Merci, madame Gray.

Il s'agit d'une motion dilatoire. J'ai donc besoin de l'approbation du Comité par vote. Le Comité est-il d'accord pour accéder à cette demande? Lorsque nous avons levé la séance, nous discutons d'un amendement à la motion.

Madame la greffière, nous allons procéder au vote par appel nominal sur la motion dilatoire de Mme Gray.

(La motion est rejetée par 6 voix contre 5.)

Le président: La motion est rejetée. Nous allons maintenant revenir à M. Long.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Wayne Long (Saint John—Rothesay, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous.

Encore une fois, je m'excuse auprès de nos témoins pour ces interruptions. Merci beaucoup de votre témoignage de ce matin.

J'aimerais parler des programmes que nous offrons aux aînés et du programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Je pense que la plupart d'entre nous l'ont déjà utilisé ou que des organismes de nos circonscriptions l'utilisent. C'est un excellent programme. Il fait la promotion du bénévolat auprès des aînés et des autres générations. L'un de ses volets vise à financer des projets communautaires dirigés par des aînés et des bénévoles à hauteur de 25 000 \$ par année. Je sais que dans ma circonscription, il y a deux ou trois organisations différentes qui s'en sont servies pour promouvoir le bénévolat intergénérationnel afin de jumeler des aînés à des jeunes. C'est un programme fantastique.

Je me demande si chacun d'entre vous pourrait me dire s'il a participé au programme et me faire part de ses réflexions ou de ses commentaires sur la façon dont le programme est mis en oeuvre.

Nous pouvons commencer par M. Harvey.

M. Christian Harvey: Oui. Pour ce qui est d'attirer des gens, des bénévoles, nous avons trouvé...

Je suis désolé. Je vous ai entendu parler de bénévolat. Pourriez-vous répéter ce que vous avez dit?

M. Wayne Long: Bien sûr. Ma question s'adresse à vous trois et porte sur le programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Je vous demande si vous y avez eu recours, si vous y avez participé et si vous pouvez nous faire part de vos commentaires.

Merci.

M. Christian Harvey: Nous n'avons aucune expérience du programme Nouveaux Horizons. Je suis désolé.

M. Wayne Long: Madame Cassaday, allez-y.

Mme Kascha Cassaday: Oui, nous avons récemment reçu des subventions — plus précisément dans la région de Smoky Lake, en Alberta — dans le cadre du programme Nouveaux Horizons, ce qui est merveilleux. Par ailleurs, nous venons tout juste de présenter une demande dans le cadre du programme pancanadien, alors nous espérons vivement que notre demande sera acceptée, parce que nous croyons vraiment que c'est un projet qui fonctionnera.

• (0915)

M. Wayne Long: Madame MacKenzie, c'est à vous.

Mme Sharon MacKenzie: Oui, je le connais très bien, en fait. En 2010, j'ai demandé au Conseil national des aînés d'ajouter le mot « intergénérationnel » à son processus de subvention, afin que nous puissions entamer ce dialogue. J'ai participé au programme pancanadien et j'ai également participé à un certain nombre de petites subventions.

Je pense que cela revient à ce dont il a été question plus tôt, à tout le concept des subventions épisodiques... Il s'agit en fait d'une subvention assez modeste. C'est excellent pour les petits projets. Dans le formulaire, il est écrit qu'on favorise les projets durables, il faut donc démontrer que le projet se poursuivra. Ce n'est pas toujours possible, auquel cas le projet s'éteint.

Les petites subventions sont vraiment bien pour certaines choses, mais absolument pas pour d'autres. Elles ne constituent pas une solution pour le genre de travail que nous faisons, qui s'inscrit à

l'échelle nationale et vise à inciter les gens à se former pour participer à des activités intergénérationnelles.

M. Wayne Long: Je vous remercie beaucoup.

Je veux simplement prendre un peu de recul et parler de bénévolat en général.

Par le passé, j'ai cumulé beaucoup d'expérience avec des bénévoles. Dans le hockey junior majeur, nous n'aurions pas pu diriger notre organisation sans bénévoles, pour accueillir la coupe Memorial ou tenir des événements spéciaux. Ma femme Denise était présidente de l'association de bénévoles de Saint John.

J'aimerais que chacun de vous fasse un commentaire, si possible, sur la façon de recruter, de former des bénévoles et de les garder. L'un des problèmes que nous avons toujours... Vous savez, j'ai vu tellement d'organisations — y compris la mienne — recruter des bénévoles, mais avoir beaucoup de mal à les former, puis à bien les mettre à contribution, jusqu'à les perdre. Ce n'était pas vraiment la faute des bénévoles, mais plutôt celle des organisations qui n'y investissaient pas le temps nécessaire.

Nous pourrions peut-être commencer par vous, monsieur Harvey.

M. Christian Harvey: Je pense que c'est une excellente remarque. Nous avons constaté que le recrutement nécessite simplement de faire connaître notre travail. Les bénévoles veulent tout bonnement faire quelque chose d'enthousiasmant pour leur ville. Il faut juste se faire connaître et offrir de réelles occasions aux gens de contribuer. Nous devons expliquer clairement que nos activités ont de la valeur et font une différence.

Nous avons aussi constaté qu'il ne suffit pas de former les bénévoles sur les aspects très pratiques. Nous donnons une formation de trois heures sur les valeurs et la vision de notre organisation. Grâce à cela, même si le bénévolat consiste à faire l'entretien d'un de nos bâtiments, les bénévoles voient que leurs tâches permettent de concrétiser la mission et les valeurs de l'organisation. Nous pouvons présenter même les petites tâches qui peuvent sembler anodines tout autrement et dire qu'elles incarnent nos valeurs et notre vision.

C'est ainsi que nous sommes en mesure de conserver nos bénévoles. Nous en comptons de 80 à 100, et c'est en agissant de la sorte que nous arrivons à les garder.

Le président: Merci, monsieur Harvey.

Je vous remercie, monsieur Long.

Nous allons conclure avec Mme Chabot et Mme Zarrillo.

[Français]

Madame Chabot, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mme Louise Chabot: Merci, monsieur le président.

Chers témoins, je tenais à ce que nous complétions ce tour de questions par respect pour vous.

Le Comité a posé de nombreuses questions sur le logement, avec raison.

Monsieur Harvey, vous avez clairement dit qu'il fallait investir dans des politiques publiques, et que les organismes communautaires, malgré leur fonction, leur mission et l'importance de leur bénévolat, ne pouvaient pas suffire à changer des aspects fondamentaux de notre société, comme le logement. Je suis donc certaine que nous allons y revenir.

Cependant, considérant le retard important que nous avons pris, je trouve important que nous finissions la discussion. Je vais donc poser mes questions selon ma connaissance des choses.

Chacun de vous a beaucoup parlé de financement ou de programmes, mais votre mission principale est normalement financée par les programmes qui existent. En tout cas, au Québec, c'est comme ça pour les organismes communautaires et j'imagine que c'est aussi le cas dans les autres provinces. Toutefois, les programmes fédéraux sont-ils bien connus? Faites-vous appel à ceux qui existent?

Madame Cassaday, voulez-vous répondre?

• (0920)

[Traduction]

Mme Kascha Cassaday: Oui, ce serait merveilleux d'obtenir aussi du financement fédéral. Notre organisation couvre toute l'Amérique du Nord, mais nous nous concentrons sur le Canada. Nous trouvons des bénévoles un peu partout, parce que nous offrons des activités virtuelles et des activités en personne partout au Canada.

Un financement fédéral nous permettrait d'assumer nos coûts d'exploitation, mais aussi de soutenir nos bénévoles dans l'ensemble du Canada; ce serait extrêmement profitable.

[Français]

Mme Louise Chabot: En dernier lieu, on parle beaucoup de normes nationales dans toutes sortes de secteurs.

Pensez-vous vraiment que des normes nationales d'un océan à l'autre vont régler la situation alors que l'organisation du bénévolat et de nos organismes communautaires incombe à chacune des provinces?

Ma question s'adresse à Mme MacKenzie.

[Traduction]

Mme Sharon MacKenzie: Je ne suis pas certaine de comprendre la question. Veuillez m'excuser.

Pourriez-vous la répéter, je vous prie? Est-il question de normes nationales ou pancanadiennes?

[Français]

Mme Louise Chabot: Je m'explique, madame MacKenzie.

Vous sembliez appuyer l'idée de normes nationales canadiennes. Or, je vous ai fait part du constat que l'organisation des organismes communautaires et de leur mission, ainsi que des soins de santé, incombe au Québec et à chaque province. Dans ce contexte, selon vous, qu'est-ce que des normes nationales viendraient changer à la situation?

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre brièvement, madame MacKenzie.

Mme Sharon MacKenzie: Je vous remercie. Merci de ces explications.

Au Québec, vous vous en occupez à merveille. Je ne peux pas en dire autant du reste du Canada. Je pense qu'en tentant de réunir les gens des territoires et des provinces, pour que chacun puisse présenter ce qui se fait, on donne...

Je répète que nous devons mettre l'accent sur les écoles. Nous devons commencer par les très jeunes enfants, puis cela devient systémique. Le bénévolat avec les aînés en vient à faire partie du système scolaire. Grâce aux expériences positives qu'auront ces jeunes dans leur communauté, je pense que leur intérêt pour le bénévolat va augmenter avec l'âge.

Oui, je pense que c'est positif.

Le président: Je vous remercie, madame MacKenzie.

Pour conclure, nous passons à Mme Zarrillo pour deux minutes et demie.

Mme Bonita Zarrillo: Je vous remercie beaucoup. Je suis ravie d'obtenir ces deux minutes supplémentaires.

Je veux commencer par Mme Cassaday et explorer la perspective sexospécifique un peu plus. Le gouvernement fédéral a l'obligation de tenir compte des différences entre les sexes dans le travail qu'il réalise.

Je me demandais si vous pouviez nous parler des bénévoles... Étant donné qu'il s'agit d'une étude sur le bénévolat intergénérationnel, voyez-vous une différence entre les sexes chez les jeunes bénévoles et les aînés? Y a-t-il une différenciation entre les genres?

Par ailleurs, vous avez mentionné que 90 % de votre personnel se compose de femmes. Je me demande si vous pouvez nous parler d'autres expériences que vous avez vécues dans le secteur. Comment devrions-nous représenter les différences entre les genres dans le rapport que nous produirons?

Mme Kascha Cassaday: Oui.

En fait, je dois me corriger. Je voulais dire que dans notre organisation, 80 % des gens s'identifient comme des femmes, 10 % comme non-binaires et 10 % comme des hommes. Je voulais apporter cette correction, alors je vous remercie de m'en donner l'occasion.

Pour ce qui est des bénévoles, je n'ai pas les chiffres exacts devant moi, mais nous avons un bon mélange de gens qui s'identifient de diverses manières dans notre organisation.

Parmi les aînés, nous avons surtout des personnes qui s'identifient comme des femmes, mais nous cherchons aussi à soutenir une initiative pour la population LGBTQ+2S, qui cible non seulement les jeunes qui veulent en apprendre plus et mieux comprendre, mais aussi la génération plus âgée. Ainsi, ils peuvent mieux comprendre en quoi consiste cette communauté, qu'ils en fassent partie ou qu'ils veuillent simplement en apprendre plus sur elle.

Mme Bonita Zarrillo: Je vous remercie beaucoup.

Madame MacKenzie, je vais vous poser une question semblable. Si le gouvernement doit tenir compte des différences entre les sexes dans le bénévolat intergénérationnel, que devrions-nous dire dans notre rapport, selon vous?

• (0925)

Mme Sharon MacKenzie: Dans notre travail, je pense qu'il y a une excellente acceptation des gens en général. Je répète que la seule chose qui unit les gens dans nos projets est le vieillissement. Nous évoquons des aspects générationnels. Je pense que tous les groupes au Canada sont conscients qu'il faut en tenir compte de nos jours et que tout le monde qui entre dans notre domaine d'intérêt doit être traité également.

Mme Bonita Zarrillo: Il me reste une toute petite minute...

Le président: Non.

Mme Bonita Zarrillo: Non? D'accord.

Le président: Vous avez un peu dépassé le temps, madame Zarrillo.

Cela met fin à la série de questions aux témoins de la séance de ce matin. Je remercie les témoins de leurs exposés.

Avant de passer à huis clos, je veux faire rapport au Comité d'une décision que j'ai prise.

À la réunion du 4 décembre, Mme Zarrillo a invoqué le Règlement et a fait savoir qu'à son avis, la motion déposée par Mme Gray ce jour-là constituait un outrage au Parlement. Elle a ensuite expliqué que, selon elle, cette motion demandait au Comité « d'influencer, d'intimider et de paralyser d'autres parlementaires ».

Je me suis engagé à prendre son rappel au Règlement en délibéré. Je suis maintenant prêt à rendre ma décision au Comité. Je tenais à le faire à un moment où Mme Zarrillo serait présente.

Dans ma décision, j'ai été guidé par quelques principes. Premièrement, la motion est une résolution. Par conséquent, il s'agit de l'avis du Comité et il n'y a pas lieu de prendre des mesures. Ainsi, cette motion n'est contraignante pour personne.

Deuxièmement, à la page 794 de l'ouvrage *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, on peut lire ceci: « Les règles de l'une [des Chambres] ne peuvent être appliquées à l'autre, et nulle Chambre ne peut obliger l'autre à mener ses travaux d'une manière particulière ou selon un calendrier précis. »

Par conséquent, je considère que la motion est une résolution et qu'elle exprime une opinion du Comité et n'est pas contraignante pour qui que ce soit. La motion n'oblige en rien l'autre Chambre à effectuer ses travaux d'une manière particulière ou selon un calendrier précis.

Enfin, les membres du Comité sont libres de voter pour ou contre cette motion.

Je rends donc mon jugement, tel qu'il me l'a été demandé.

À cette étape-ci, nous passons à huis clos pour discuter des travaux du Comité.

[*La séance se poursuit à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>